

INDUSTRIE DU FUTUR/CONSEIL NATIONAL DE L'INDUSTRIE/FILIERE

**Labellisation de la nouvelle Filière
« Solutions Industrie du Futur »,
une offre de machines et solutions industrielles alliant le numérique
au cœur du Plan de Relance**



Vendredi 9 avril 2021, le Conseil National de l'Industrie (CNI) s'est réuni sous la présidence de Jean Castex, Premier Ministre, et en présence de Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie, des Finances et de la Relance et d'Agnès Pannier-Runacher, Ministre déléguée chargée de l'Industrie. A cette occasion, un nouveau Comité Stratégique de Filière (CSF) a été constitué pour la nouvelle Filière Industrielle labellisée : « Solutions Industrie du Futur » (S-I-F). Cette filière s'inscrit dans une approche résolument conquérante en structurant une offre française de machines

et solutions de production alliant le numérique, au service des autres filières industrielles.

L'Alliance Industrie du Futur (AIF), qui regroupe l'écosystème des industriels constituant la nouvelle filière, en devient l'association porteuse.

Frédéric Sanchez, Président de l'AIF et Président de la nouvelle Filière « Solutions Industrie du Futur », se félicite de sa création et déclare : « Il ne peut y avoir d'industrie forte sans un secteur des machines et solutions intelligentes et des biens de production alliant le numérique fort. Cette nouvelle Filière « Solutions Industrie du Futur » (S-I-F) aura un rôle stratégique dans le cadre du Plan de Relance de l'Industrie en France. Sa labellisation est le début d'une grande aventure industrielle. L'écosystème est pleinement mobilisé, dans le cadre du Conseil National de l'Industrie, pour accompagner les industriels à transformer le risque en opportunité, à investir et se moderniser dans les domaines les plus porteurs, à contribuer activement à la transition numérique et écologique de notre tissu productif ».

Les Offreurs de Solutions Industrie du Futur, au cœur du décloisonnement industriel

Piloté par les offreurs de solutions technologiques industrielles alliant le numérique, regroupés au sein de l'Alliance Industrie du Futur (AIF), le Contrat Stratégique de la Filière « Solutions Industrie du Futur », en préparation, visera deux priorités : - renforcer l'impact du Plan France Relance sur le tissu industriel français, en particulier vis-à-vis des filières du CNI qui font appel à de nouvelles solutions pour moderniser leur appareil de production ou se réorienter pour créer davantage de valeur ; - créer une communauté visible et l'organiser autour d'une plateforme numérique, le Hub de la Filière Solutions Industrie du Futur.

32 000 entreprises font partie de cette nouvelle Filière Solutions Industrie du Futur, qui tient la 3ème place en termes de PIB industriel (36 Md€ de valeur ajoutée), et compte 500 000 salariés qui collaborent à valoriser l'offre Industrie du Futur française (matériel et logiciel).

La Filière Solutions Industrie du Futur (S-I-F) rassemble et intègre ainsi toute la chaîne de l'offre technologique, alliant le numérique, pour lui permettre de développer plus rapidement, en France, les opportunités nouvelles exprimées par les filières de la demande (décarbonation du béton, de l'acier, du verre..., économie circulaire, personnalisation de masse, traçabilité des produits, nouveaux process industriels liés à la mobilité électrique ou à hydrogène, rénovation thermique des bâtiments...). Cette nécessaire collaboration inter-filières permet de réunir les écosystèmes appropriés pour intégrer à bon escient la révolution technologique portée par nos entreprises : 5G, interopérabilité des systèmes, continuité numérique, IA, robotique collaborative et mobile, fabrication additive, conception 3D, simulation / test / validation numérique...).

La plateforme numérique collaborative « Solutions Industrie du Futur »

Le futur Contrat Stratégique de Filière Solutions Industrie du Futur, préparé par l'AIF et ses membres (Symop, Gimélec, Syntec Numérique, TechIn France, Fieec, FIM, UIMM, CEA List, Cetim, Ensam, IMT, Bpifrance...) et partenaires, en lien étroit avec l'Etat et les représentants des salariés, développera des projets structurants collaboratifs avec les différentes filières utilisatrices de l'Industrie du Futur, ainsi que des projets transverses pour accélérer l'innovation, l'impression 3D, et renforcer la formation des salariés, la compétitivité, la souveraineté et le rayonnement à l'international.

Le Contrat Stratégique de Filière « Solutions Industrie du Futur » (S-I-F) en préparation s'inscrit dans une approche résolument conquérante, en proposant dès aujourd'hui à tous les industriels un espace collaboratif inédit, pour concrétiser leurs projets de montée en gamme, d'écoconception, et de mutation, où Offreurs de Solutions de cette nouvelle filière et Industriels des autres filières de l'industrie française, porteurs de projets d'investissements productifs se rencontreront : <http://www.solutionsindustriedufutur.org>.

Cette Plateforme Numérique de Filière (« Hub ») est le cœur du système. Frédéric Sanchez précise : « *La Filière « Solutions Industrie du Futur » pourra se déployer efficacement auprès de tous les industriels partenaires de la chaîne de valeurs grâce à cette plateforme numérique collaborative : les acteurs vont pouvoir se faire connaître, échanger et répondre à des appels d'offre. Les filières clientes y déposeront leurs besoins et les offreurs de solutions français vont y répondre seul ou en collectif. Il est essentiel de permettre aux entreprises de s'associer entre elles pour répondre à des appels d'offre pour des systèmes de production complets.* »

En favorisant la fertilisation croisée entre secteurs et le jouer collectif, la filière « Solutions Industrie du Futur » permettra aux entreprises de l'offre de diversifier leurs activités et de faire bénéficier de leurs savoir-faire d'autres secteurs industriels, favorisant ainsi la structuration du secteur.

A propos des Comités Stratégiques de Filière (CSF)

Les Comités Stratégiques de Filière (CSF) sont un élément central de la démarche inhérente au Conseil National de l'Industrie. L'objectif est d'instaurer, via ces instances, un dialogue concret, performant et régulier entre l'Etat, les entreprises et les représentants des salariés sur tous les sujets-clés qui permettront la reconquête industrielle française, et ce, filière par filière. Chaque CSF se définit par un périmètre clair, une présidence portée par un industriel représentatif du secteur, une volonté des industriels du secteur de se coordonner et de se structurer, et enfin une définition commune des problèmes liée à une acceptation partagée du moyen pour les résoudre. Ce mode de résolution est aujourd'hui commun aux filières : il s'agit du contrat de filière.

Ces contrats visent à structurer de manière concrète l'action des CSF. Ils recensent des projets structurants pour la filière qui engagent de manière réciproque l'Etat et les acteurs privés. Ces projets se développent autour de 5 axes prioritaires : transition numérique et digitalisation de la filière, développement de projets de recherche et d'innovation, promotion de l'emploi, de la formation et des compétences pour la filière, conquête de nouveaux marchés à l'international, accompagnement des PME de la filière.

A propos de l'Alliance Industrie du Futur

Créée en 2015, l'Alliance Industrie du Futur (AIF), association loi 1901, rassemble et met en mouvement les compétences et les énergies d'organisations professionnelles et technologiques, d'acteurs scientifiques et académiques, d'entreprises industrielles, pour assurer, en particulier, le déploiement du plan Industrie du Futur. L'Alliance Industrie du Futur est membre fondateur de la French Fab. Elle devient en avril 2021, l'association porteuse de la Filière Industrielle « Solutions Industrie du Futur », labellisée par le Conseil National de l'Industrie (CNI).

Contact presse

Anne-Solène Degon – 06 27 40 03 20 – anne-solene.degon@industrie-dufutur.org